

Public cible :

Agents CAF

Pré-requis :

Aucun pré-requis

Modalités pratiques 1

jour - 7 heures de formation

Calendrier - Lieux -

Modalités d'accès :

Planification sur le site
EGOC [Sessions à venir]
Nous contacter pour suivi
des programmations et des
planning sur www.egoc.org

Programmation :

Chantiers locaux

TARIF / COÛT STAGIAIRE

:

€

Modalités animation :

En présentiel

Intervenant :

Formateur expert

Effectif :

1 groupe d'agents CAF : 12
chargés de conseil et
développement de la Caf 22
(8 conseillers de territoire et
4 conseillères thématiques)
ainsi que l'ensemble des
chargés de coopération (soit
possiblement 86
personnes).

Journée de séminaire formatif pour « Consolider les compétences, ajuster les postures et renforcer la dynamique départementale des acteurs clés des CTG costarmoricaines »

MAJ : Mardi 17 mars 2026

Objectifs professionnels :

S'approprier les compétences et les postures pour animer la coopération entre acteurs au service d'un projet de territoire

Objectifs - Aptitudes et compétences visées et évaluées :

- Adopter la posture adéquate et le rôle de chacun en prenant en compte la diversité des profils et des situations sur le département
- Animer de manière dynamique le projet social de territoire / CTG
- Mieux piloter, suivre et évaluer les projets / CTG

Contenu :

Matinée 9h - 12h30

Accueil, introduction, inclusion

Réflexion autour de 3 notions : Impact, évaluation et coopération

Sujet 1 : comment pourriez-vous renforcer l'impact réel de nos CTG auprès des familles ?

Sujet 2 : comment pourriez-vous faire de l'évaluation, un outil central du pilotage de la CTG au fil de l'eau ?

Sujet 3 : comment pourriez-vous contribuer à développer les pratiques de coopération entre services, entre acteurs, entre thématiques sur les territoires ?

Méthode proposée :

Travaux en sous-groupes de 6 personnes les plus différentes possibles : territoire, thématique, profil...

Environ 16 sous-groupes installés autour d'une table chacun.

Après 30 minutes de réflexion et les éléments clés inscrits sur un paper board, pendant 20' à la volée, on partage les « scoops » (les idées que l'on souhaite absolument partager/ diffuser), les formateurs peuvent apporter quelques éclairages, puis les personnes changent de groupe et réfléchissent au second sujet. Et on recommence. Les travaux sont pensés de manière très dynamique pour permettre la rencontre et le brassage pour encourager le partage d'expériences et confronter les points de vue.

Après-midi 13h30 - 17h

Réflexion sur les rôles de chacun pour mieux coopérer, piloter et évaluer utilement, et améliorer l'impact pour les familles

Sujet 4 : au regard des réflexions conduites sur les sujets de la matinée, comment ajuster la posture et le rôle du Chargé de coopération territoriale avec :

- les autres chargés de coopération sur le territoire (communaux/intercommunaux, globaux/thématiques),
- les élus,
- les agents des autres services,
- les CCD de la Caf,
- les acteurs du territoire associatifs, institutionnels...

Méthode proposée

Travaux en sous-groupes qui pourraient être envisagés par territoire (EPCI ou plus petits), pour amener les participants à approfondir le caractère opérationnel des notions étudiées le matin. L'intention est qu'ils puissent quitter ce séminaire avec des pistes d'actions à conduire sur leur posture, sur leur fonctionnement collectif, sur les modalités de la coopération. Méthode et composition des groupes à affiner lors de la réunion préparatoire.

Mot de conclusion et départ

Méthodes mobilisées :

Méthode participative.

Cette démarche de formation-action mobilise les acteurs à partir de leurs pratiques actuelles pour les amener à transformer celles-ci et les postures attachées au profit du déploiement de la CTG auprès des collectivités du département.

Elle se traduit ainsi par :

- **Une conduite participative du projet de formation :**

Utilisation des méthodes d'animation participatives et des processus de décisions collectives. Les savoir-faire et l'expérience de chacun sont mobilisés.

- **Une démarche en prise avec votre réalité :**

Accompagnement de la transformation des pratiques. Co-construction des outils qui permettront d'ancrer ces transformations dans le quotidien de chaque acteur.

- **Un processus évolutif au cours de la formation :**

Un processus qui laisse de la place à l'émergence de nouveaux questionnements et prise en compte de la réalité rencontrée au cours de la formation. Ainsi, les contraintes de chaque acteur pourront être intégrées dans le processus. C'est le propre d'une démarche participative que de ne pas être « bouclée » à l'avance.

- **La garantie d'une posture d'écoute, de bienveillance et de rigueur :**

Le formateur prend en compte les attentes du groupe, les préoccupations individuelles des participants et celles du commanditaire sans se positionner comme un expert.

Ainsi, à travers un processus de conscientisation, il s'agit de développer une pédagogie de l'engagement et de faire émerger des méthodes d'actions. Le groupe intègre une dimension critique et collective vis-à-vis de la réalité qu'il souhaite transformer (action/réflexion/action). Les méthodes et outils pédagogiques utilisés font partie intégrante du

contenu formatif. Ils participent de la caisse à outils dont disposeront les stagiaires.

Modalités d'évaluation et de validation :

Evaluation en amont : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

Evaluation au cours de la formation : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

Evaluation à chaud : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

Evaluation à froid : réalisée avec un outil interne Caf

Attestation de suivi : Feuille de présence

Attestation de participation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

Accessibilité :

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « [Contact et Accessibilité](#) »

Délais d'accès à la formation :

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).



Entente du **G**rand **O**uest et du **C**entre
pour le perfectionnement des personnels
des caisses d'Allocations familiales

**Pour toutes informations administratives, pédagogiques, d'accompagnement
aux personnes
ou d'une adaptation de la formation sur mesure,
vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43**